



**Je souscris à l'assurance annulation** (voir notice d'information) :  OUI  NON  
 (soit 2% du montant total de la réservation hors adhésion et taxe de séjour).  
 J'ai bien noté que les conditions générales de vente seront appliquées si je n'ai pas souscrit l'assurance annulation

**Je joins à ma réservation :**

- 30% du montant du séjour + l'adhésion, soit un acompte de ..... €  
 et j'envoie le solde impérativement 1 mois avant l'arrivée, sans rappel du Domaine de Beg Porz
- la totalité du séjour + l'adhésion, soit un total de ..... €  
 (en cas de réservation dans le mois qui précède le début du séjour).

**Je règle par...**  chèque bancaire/postal  
 chèques-vacances ANCV  
 carte bancaire (bleue - visa - premier) et je vous autorise

à débiter ma carte n°

expirant le (MM AA)     Cryptogramme :    (le dernier bloc  
 de trois chiffres sur le panneau de signature, au verso de votre carte bancaire)

**pour un montant total de** ..... €

J'envoie le solde impérativement 1 mois avant l'arrivée, sans rappel du Domaine de Beg Porz.

J'ai bien noté que mon acompte me sera retourné si le planning d'occupation ne permet pas l'enregistrement de ma réservation. Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepter dans leur totalité. Je demande à adhérer à l'association « Domaine de Beg Porz » où je souhaite séjourner. Je certifie exacts les renseignements fournis.

Le ..... / ..... / .....  
**Signature** précédée de « Lu et approuvé » :

**STAGES NAUTIQUES (uniquement pour les séjours à Pâques et l'été) :**  
 Je souhaite effectuer un(des) stage(s) nautique(s) au cours de mon séjour. Merci de m'expédier ..... bulletins d'inscription que je vous retournerai au plus tard avec le solde du séjour, 1 mois avant l'arrivée.

**Comment avez-vous connu le Domaine de BEG PORZ ?**

- M.S.A.
- Ancien résident
- Publicité/annonce
- Salon
- A.V.M.A.
- Bouche à oreille/amis
- Office de Tourisme
- Club d'Aînés Ruraux
- Cap France
- Comité d'entreprise
- Comité Départemental du Finistère
- Internet

**Souhaitez-vous recevoir une documentation :**  Classe de Mer  Centre Nautique  
 Colonie de Vacances  Séjour Groupe de retraités

Commentaires : .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Merci de nous permettre de mieux vous connaître ... **A bientôt en Bretagne ! Le Directeur.**

**Extraits des Conditions Générales de Vente**

**Adhésion**  
 Les séjours au Domaine de Beg Porz, association Loi 1901, sont ouverts à tous, à condition d'avoir réglé son adhésion annuelle. L'adhésion est demandée avec le premier séjour de l'année en cours. Elle est valable du 01 janvier au 31 décembre. Une nouvelle adhésion vous sera demandée pour tout séjour dans un autre village de l'AVMA. L'adhésion et les éventuels frais de dossier ne sont pas compris dans nos tarifs. En aucun cas, ils ne sont remboursés.

**Modalités de paiement**  
 Votre réservation est définitive à réception de notre confirmation écrite après avoir reçu votre bulletin d'inscription accompagné de l'acompte de 30% du montant total du séjour, plus l'adhésion, les frais de dossier éventuels et, le cas échéant, le montant de la prime d'assurance. Le solde du séjour devra être réglé

au plus tard 30 jours avant le début du séjour, sans rappel de la part du Domaine de Beg Porz. Si la réservation intervient dans un délai de moins de 30 jours avant la date de départ, le règlement total du séjour sera exigé lors de l'inscription. Tout retard dans les versements peut être considéré comme une annulation de séjour. Les règlements par chèques sont à libeller à l'ordre du « Domaine de Beg Porz ». Les règlements par Chèques Vacances ANCV sont acceptés si le titulaire est renseigné et si les talons de chèques sont joints. Les règlements par Bons VACAF sont acceptés si les originaux sont joints au bulletin d'inscription.

**Conditions d'annulation**  
 L'annulation du fait de l'acheteur est signifiée par pli recommandé avec accusé de réception (date de réception faisant foi). En cas d'annulation du séjour du fait de l'acheteur, le Village de Vacances considérera

acquis tout ou partie du séjour selon les conditions suivantes :

- plus de 60 jours avant le début du séjour : la totalité de l'acompte de confirmation
- entre 60 et 31 jours avant le début du séjour : 50% du coût total du séjour
- entre 30 et 11 jours avant le début du séjour : 70% du coût total du séjour
- moins de 11 jours avant le début du séjour : 100% du coût total du séjour

L'adhésion et les frais de dossier ne sont pas remboursables. Dans tous les cas, ils restent acquis à l'association. Les arrivées retardées, les départs anticipés et les modifications de composition de famille ne donnent lieu à aucun remboursement quel qu'en soit le motif.